

RECENSEMENT AGRICOLE 2020 - OCCITANIE

Évolution structurelle de la filière grandes cultures en Occitanie

Les producteurs de grandes cultures sont moins nombreux et plus spécialisés. La production est ainsi concentrée dans les plus grandes exploitations spécialisées grandes cultures. La production est pour l'essentiel à destination du marché des grains et pour une faible part à l'autoconsommation dans les élevages. Le potentiel de production régional baisse principalement du fait de l'érosion des surfaces. La région perd un peu plus de 70 000 ha de grandes cultures. Cette baisse est aussi le fait d'une évolution des assolements dans les systèmes de grandes cultures qui tendent à se diversifier.

44 % des exploitations de la région produisent des grandes cultures

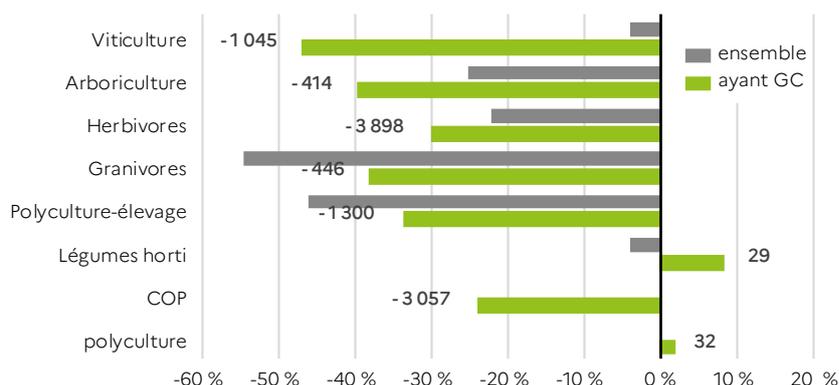
Un peu plus de 28 700 exploitations cultivent des grandes cultures principalement des céréales, des oléagineux et des protéagineux soit 44 % des exploitations de la région (50 % en 2000 et 49 % en 2010). Une sur deux produit uniquement des céréales (à paille et/ou maïs et/ou sorgho), une sur trois des céréales et des oléagineux et près d'une sur dix les trois types de grandes cultures : céréales, oléagineux et protéagineux (COP). Plus de 80 % des exploitations sont classées dans une orientation spécialisée : grandes cultures ou polyculture (46 %) ou élevage d'herbivores (36 %). Les exploitations spécialisées en grandes cultures et polyculture produisent principalement des COP et les éleveurs cultivent presque exclusivement des céréales. Au cours de la décennie, le nombre d'exploitations ayant des grandes cultures a fortement chuté, moins 27 % par rapport à une évolution globale de -19 %. Les évolutions les plus marquantes en part relative sont le fait des exploitations spécialisées en cultures permanentes et en particulier en viticulture. La diminution est

nettement supérieure dans le groupe de celles qui cultivent des grandes cultures par rapport à l'ensemble des viticulteurs spécialisés. Ainsi, pour un certain nombre d'exploitations classées en cultures permanentes, leur sole ne comprend plus de grandes cultures. *A contrario* pour les exploitations classées en polyculture-élevage ou élevage de granivores, celles qui cultivent des grandes cultures résistent mieux en termes d'effectif. Le nombre d'exploitations de polyculture est plutôt dans une dynamique positive mais avec une

progression nette des exploitations classées en grandes cultures diversifiées (+ 29 %). Celles qui sont en polyculture mais avec une combinaison de cultures permanentes ou légumes et de grandes cultures régressent. En 2020 la production des grandes cultures est ainsi concentrée dans 2 types de structures spécialisées très majoritaires : d'une part les exploitations de grandes cultures et de polyculture avec une finalité de vente pour alimenter les filières régionales et nationales des principales COP notam-

Figure 1 : Baisse plus forte dans les orientations cultures permanentes et élevages

Évolution des effectifs des exploitations ayant des grandes cultures selon OTEX (en % et valeur absolue).



ment pour les productions de blé dur, de blé tendre, de tournesol, de maïs et de soja et d'autre part les éleveurs ou polyculteurs éleveurs avec une double finalité, l'autoconsommation des céréales dans les ateliers d'élevage et la production de cultures de vente (atelier économiquement important pour les systèmes mixtes élevages et cultures).

Principaux groupes typologiques des exploitations ayant des grandes cultures

La répartition de cette population d'exploitations selon la surface en grandes cultures, le niveau de diversification des cultures (GC) et la dimension économique fait apparaître des systèmes dominants par leur poids dans la production régionale des grandes cultures et en particulier pour toutes les productions destinées au marché. La diversité des cultures est estimée importante quand elle est supérieure à 4 grandes cultures différentes dans la sole. Les exploitations spécialisées (otex COP) concentrent 59 % des surfaces en grandes cultures de la région et sont celles qui présentent la plus grande

diversité de cultures. Les grandes exploitations¹ qui ont un potentiel de production de plus de 100 000€ sont à la fois les exploitations qui ont le plus de diversité et celles qui représentent quasiment le 1/3 des surfaces de grandes cultures de la région. Les exploitations de dimension moyenne avec moins de diversité représentent 15 % de la sole en grandes cultures. Les petites et les micro exploitations ont peu de diversité et pèsent peu dans la superficie de grandes cultures. Les autres groupes spécialisés ou pas se situent plutôt dans des systèmes moyennement diversifiés, ou peu diversifiés pour les éleveurs. Les grandes exploitations de polyculture et de polyculture élevage représentent respectivement chacune 9 % et 7 % de la sole de grandes cultures et ont une diversité de cultures moyenne. Les grandes exploitations spécialisées cultures permanentes représentent près de 5 % de la sole de grandes cultures et les élevages « herbivores » et granivores toutes dimensions économiques confondues 13 % (dont 3 % pour les moyennes herbivores). Pour ces deux derniers groupes la diversité est faible.

Les principales structures productrices de grandes cultures

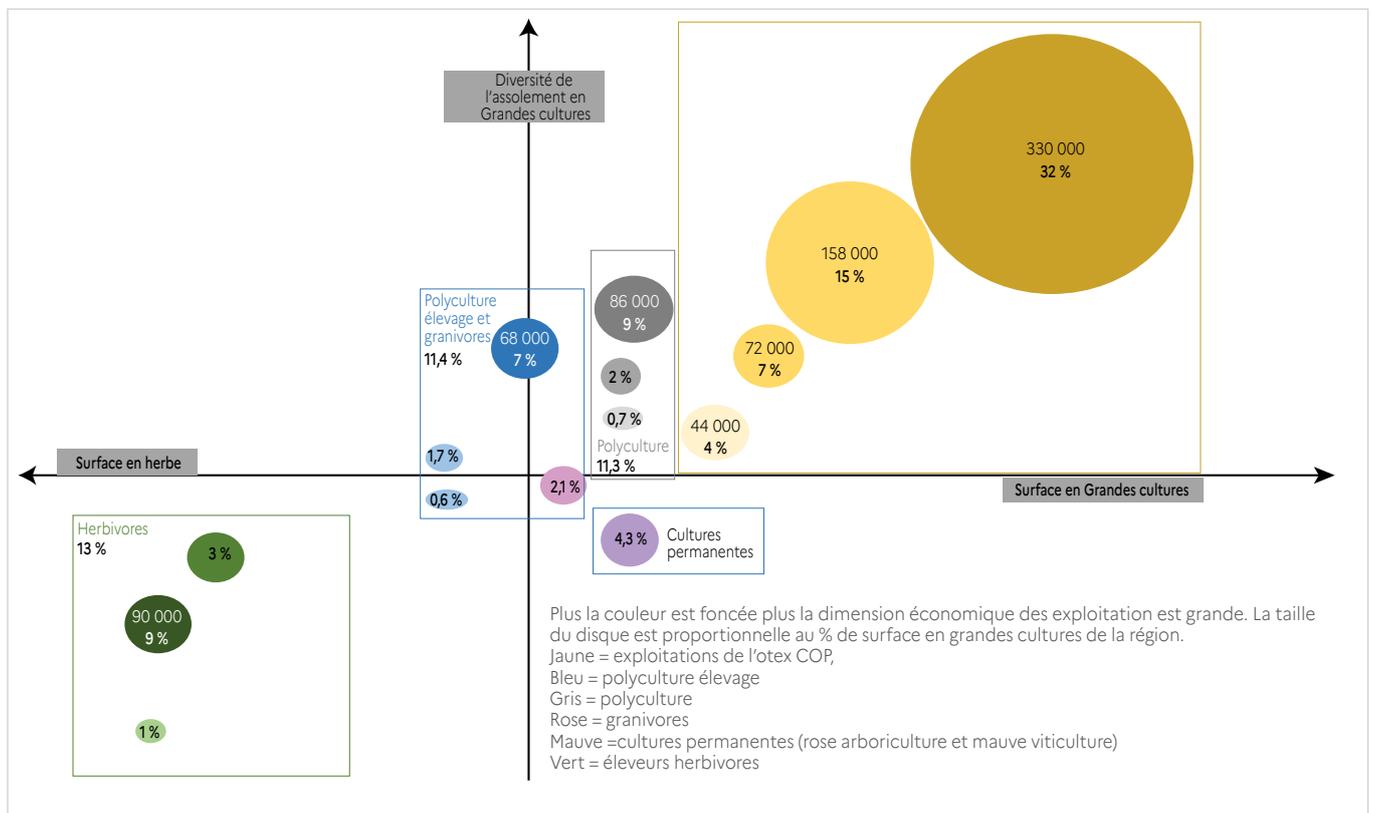
Les exploitations spécialisées COP – 10 000 structures et 59 % des surfaces de GC

3 principaux groupes constituent 80 % de l'effectif des exploitations spécialisées COP. Leur nombre a fortement diminué, moins 3000 exploitations (moins 23 %). Les grandes cultures pèsent pour plus de 80 % du potentiel de production de ces exploitations.

● 34 % sont classées comme des micros exploitations (potentiel économique inférieur à 25 000€). Elles concentrent près de 4 % (perte de 2 points de % par rapport à 2010) des surfaces de grandes cultures de la région. En moyenne, la SAU est de 13 ha et les surfaces en grandes cultures de 9 ha. Les grandes cultures représentent toutefois plus de 80 % du potentiel de production de l'exploitation (production brute standard PBS). L'assolement est principalement constitué des céréales, d'oléagineux et de fourrages. La faible diversité se traduit par un nombre de grandes cultures en moyenne de 1,3. Le ¼ de leur SAU est en herbe mais seulement 3 % des exploitations ont

Figure 2 : Une production concentrée dans les grandes exploitations

Représentation de la répartition de la surface de grandes cultures selon l'OTEX et la diversité des cultures



Source : Agreste - Recensement agricole 2020.

1- Dans cette étude, les 4 classes de dimension économique utilisées sont : moins de 25 000€ pour les micros , entre 25 000 et 50 000 pour les petites, de 50 à 100 000 pour les moyennes et plus de 100 000 € pour les grandes.

un cheptel herbivore. 8 % d'entre elles irriguent pour une surface irriguée moyenne de 6 ha. Ces exploitations sont dans un processus de marginalisation par rapport à la filière grandes cultures contribuant peu à la production globale.

- 27 % sont classées comme de moyenne dimension économique (entre 25 000 et 100 000€ de potentiel de production). Elles représentent 22 % des surfaces de grandes cultures de la région (% maintenu par rapport à 2010). En moyenne la SAU est de 75 ha dont 64 en grandes cultures. Les grandes cultures représentent près de 90 % de la PBS des exploitations. L'assolement en grandes cultures et principalement constitué des céréales et d'oléagineux. La diversité est en moyenne de 4 grandes cultures différentes. 9 % ont un cheptel herbivore. Près de 40 % d'entre elles irriguent pour une surface irriguée de 25 000 ha soit en moyenne 23 ha irriguée par exploitation.

- 17 % sont classées parmi les exploitations de plus de 100 000€ de potentiel de production. Elles concentrent 32 % des surfaces de grandes cultures de la région (plus 3 points de % par rapport à 2010). En moyenne, la SAU est de 190 ha dont 167 en grandes cultures. Les grandes cultures représentent près de 90 % de la PBS totale. L'assolement est principalement constitué de céréales et d'oléagineux mais avec une plus importante diversité de cultures en moyenne 5. 14 % des exploitations de ce groupe ont un cheptel herbivore. 2 exploitations sur 3 irriguent pour une superficie irriguée de 64 000 ha (28 % de la sole irriguées des exploitations ayant des grandes cultures) soit en moyenne plus de 50 ha. Ce sont des exploitations engagées dans une dynamique d'agrandissement et de spécialisation.

Les exploitations de polyculture

Ce groupe a progressé en effectif et en part relative grâce aux exploitations classées en 2020 dans les grandes cultures diversifiées. 2 400 exploitations sont rattachées à ce groupe qui sur le plan des OTEX (orientation technico économique des exploitations) correspond aux exploitations de grandes cultures diversifiées et aux exploitations de polyculture. 3 sous-groupes se différencient et constituent à la fois l'essentiel de l'effectif et des surfaces de grandes cultures.

- 33 % sont des exploitations de grande dimension économique (plus de 100 000 € de PBS). Elles représentent 9 % des surfaces de grandes cultures de la région. En moyenne la SAU est de 147 ha dont 110 en grandes cultures. Les grandes cultures représentent près de 41 % du potentiel global des exploitations. L'assolement se caractérise par des COP et une diversité de GC importante de 5. Plus de 3 sur 4 irriguent sur une surface irriguée moyenne de 39 ha.

- 19 % se classent dans les catégories de micro ou petites exploitations. Elles représentent 0,6 % des surfaces de grandes cultures de la région. En moyenne la SAU est de 11 ha dont 4 en grandes cultures. Les grandes cultures représentent un peu plus de 37 % du potentiel global des exploitations. L'assolement se caractérise par des fourrages et des céréales et oléagineux sans diversité de cultures.

- 19 % constitue un sous-groupe assez hétérogène mais de dimension moyenne. Elles représentent 2 % des surfaces de grandes cultures de la région. Elles se caractérisent soit par une sole fourragère significative (les grandes cultures ne représentent que 20 % de la PBS) et peu de diversité de cultures, soit par une sole de grandes cultures avec plus de diversité (et dans ce cas, les grandes cultures représentent 50 % de la PBS). Moins d'une 1 sur 10 irrigue sur une surface moyenne de 7 ha. Les premières ont une SAU moyenne de 26 ha et les secondes de 50 ha.

Les exploitations de polyculture re-élevage et élevage granivore

Le nombre de polyculteurs éleveurs a chuté au cours de la décennie. Les exploitations qui n'avaient pas de grandes cultures (poly élevage ou combinaison d'élevages et cultures permanentes) ont régressé dans une proportion plus importante que celles ayant des grandes cultures.

- 39 % sont des exploitations de grande dimension économique avec une diversité importante de cultures et une sole de fourrage très significative. Elles représentent 7 % (plus 2 points de % par rapport à 2010) de la surface en grandes cultures. Leur SAU est supérieure à 130 ha et elles cultivent entre 50 et 80 ha de grandes cultures. Les grandes cultures représentent près de 50 % de leur PBS. 2 sur 3 irriguent en moyenne un peu plus de 30 ha. Le

processus d'agrandissement semble se traduire par un développement des grandes cultures.

- 22 % sont de dimension économique moyenne et représentent 1,7 % des surfaces de grandes cultures (maintien de ce % par rapport à 2010). En moyenne la SAU est de 62 ha dont 32 en grandes cultures. Ces dernières représentent près de 41 % du potentiel de production total des exploitations. L'assolement en grandes cultures est principalement constitué de fourrages, de céréales et d'oléagineux. La diversité est en moyenne de 4 cultures différentes. Près de 45 % d'entre elles irriguent en moyenne 30 ha.

- 16 % de micro (moins de 25 000€ de PBS) se classent dans le groupe mixte avec peu de diversité de cultures. Elles représentent moins de 0,6 % des surfaces de grandes cultures de la région. En moyenne, la SAU est de 12 ha et les surfaces en grandes cultures de 3 ha. Les grandes cultures représentent toutefois plus de 34 % de leur PBS. L'assolement est principalement constitué de fourrages de céréales, d'oléagineux. La diversité des cultures est faible.

Les éleveurs d'herbivores (bovins lait, bovins viande, bovins mixte, ovins caprins et autres herbivores)

Leur nombre a baissé assez fortement notamment pour celles qui cultivent des grandes cultures. Elles représentent toutefois 13 % des surfaces de grandes cultures. La part de la PBS en grandes cultures varie de 5 à 10 % selon les élevages.

- 42 % sont de grande dimension économique avec une sole principalement constituée de fourrages et de céréales. Leur SAU moyenne est de 120 ha et la sole en grandes cultures se situe autour de 20 ha.

- 34 % sont de dimension économique petite ou moyenne. Leur SAU est de 64 ha dont 6 en grandes cultures. L'assolement en grandes cultures est principalement constitué de céréales.

- 16 % de micro exploitations qui ont une SAU moyenne de 25 ha dont 2,5 ha de grandes cultures.

Les autres types d'exploitations représentent une part assez marginale des surfaces de grandes cultures 2,1 % pour les exploitations classées granivores, 4,3 % pour celles classées en cultures permanentes et autres (1 %).

Le potentiel de production

La diminution du potentiel occitan

Le potentiel de production des grandes cultures se réduit en 2020 de 115 millions d'€ par rapport à 2010 soit une baisse de 14 % dont 60 % est imputable à la baisse des surfaces. Les 40 % de baisse restant sont principalement le fait des modifications d'assolement entre 2020 et 2010. Les cultures qui ont les plus forts coefficients de production brute standard régressent au profit de celles qui ont des coefficients plus faibles. L'effondrement de la sole de blé dur explique cette diminution structurelle du potentiel régional. A noter que ces comparaisons 2010-2020 sont effectuées à coefficients de prix constants (PBS 2017), ce qui permet d'éliminer un éventuel effet conjoncture des marchés.

La recomposition du potentiel de production

La recomposition du potentiel de production en grandes cultures s'opère en faveur des grandes exploitations, tous otex confondus, qui gagnent 7 points de % de 57 à 65 %. Les grandes exploitations spécialisées COP concentrent 35 % de la PBS régionale en grandes cultures et celles de taille moyenne 16 % mais moins 2 points de % par rapport à 2010. Pour les autres principales OTEX le potentiel grandes cultures n'augmente que dans les grandes exploitations de polyculture et reste stable pour les moyennes et les grandes de polyculture élevage et d'élevages herbivores.

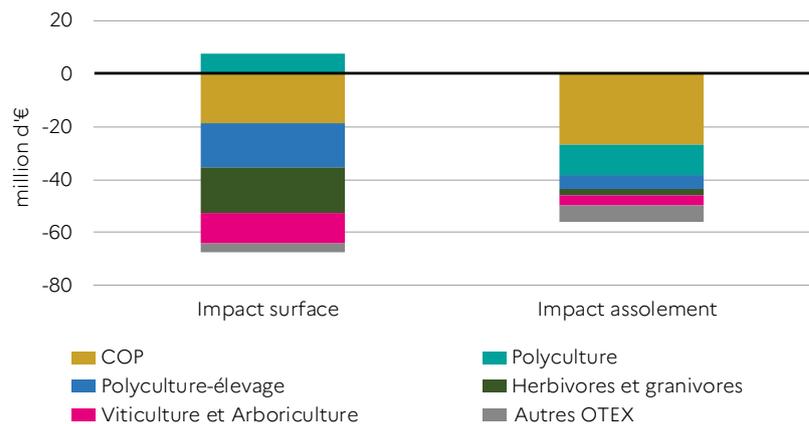
Les moyens de production

Superficies et évolution de la sole des cultures

Les évolutions des superficies en grandes cultures sont le fait à la fois de la non reprise des terres des exploitations qui disparaissent, de la reprise des surfaces de ces dernières par les exploitations qui s'agrandissent et de la diminution des grandes cultures dans l'assolement des exploitations qui continuent à les cultiver.

La SAU de l'ensemble des exploitations ayant des grandes cultures soit en 2010, soit en 2020 a baissé de 94 000 ha soit -3,2 % (baisse supérieure à la baisse globale de la SAU). L'Occitanie perd en 10 ans un peu plus de 70 000 ha de grandes cultures. Les évolutions liées à l'agrandissement et aux modifications

Figure 3 : Baisse du potentiel liée aux surfaces et à l'assolement selon les Otex



Sources : Agreste - Recensements agricoles 2010 et 2020.

de l'assolement peuvent être estimées selon trois groupes d'exploitations :

- **Les permanentes** (même identifiant PAC en 2010 et 2020 et ayant des GC en 2020) ont un solde déprise/agrandissement positif c'est-à-dire que la surface en grandes cultures de ces dernières augmente de près de 30 000 ha soit 7 % et leur SAU de 8 %. Elles sont au nombre de 17 000 soit un peu plus de 50 % de l'ensemble des exploitations ayant des grandes cultures en 2020.

- **Les « non permanentes »** (identifiant 2010 différent de celui de 2020) ont un solde négatif c'est-à-dire que la surface en grandes cultures baisse de 55 000 ha soit moins 13 % alors que leur SAU baisse de moins 4 %. Elles sont au nombre de 11 500. Ce sont les exploitations qui ont soit changé de statut, soit des installations ou les deux. La moyenne d'âge des chefs est inférieure à la moyenne d'âge de l'ensemble dans ce groupe.

- **Le groupe des exploitations permanentes qui n'ont plus de GC en 2020** perdent 48 000 ha de grandes cultures. Ce groupe est constitué de 4 100 exploitations.

Principales évolutions surfaciques et dynamique d'évolution :

Au niveau de la SAU, seules les permanentes ayant des GC en 2020 occupent plus de SAU qu'en 2010. Au niveau des grandes cultures, ce groupe augmente sa sole en grandes cultures.

La dynamique d'évolution peut être approchée avec une comparaison des évolutions surfaciques des grandes cultures selon les OTEX. Cette analyse montre des évolutions assez différenciées.

Pour les non permanentes, la baisse des surfaces de grandes cultures la plus

importante est constatée pour les systèmes de polyculture élevage car l'augmentation moyenne des surfaces par exploitation ne compense pas la chute du nombre d'exploitations (-50 %). En système COP, l'agrandissement compense 2/3 de la baisse imputable à la diminution des exploitations. Pour les autres principales OTEX, la surface en grandes cultures diminue sans rattrapage par l'agrandissement de -7 % pour les OTEX herbivores, -36 % pour les granivores et -24 % pour les OTEX cultures permanentes (viticulture et arboriculture). Ces dernières se spécialisent en abandonnant la production de grandes cultures.

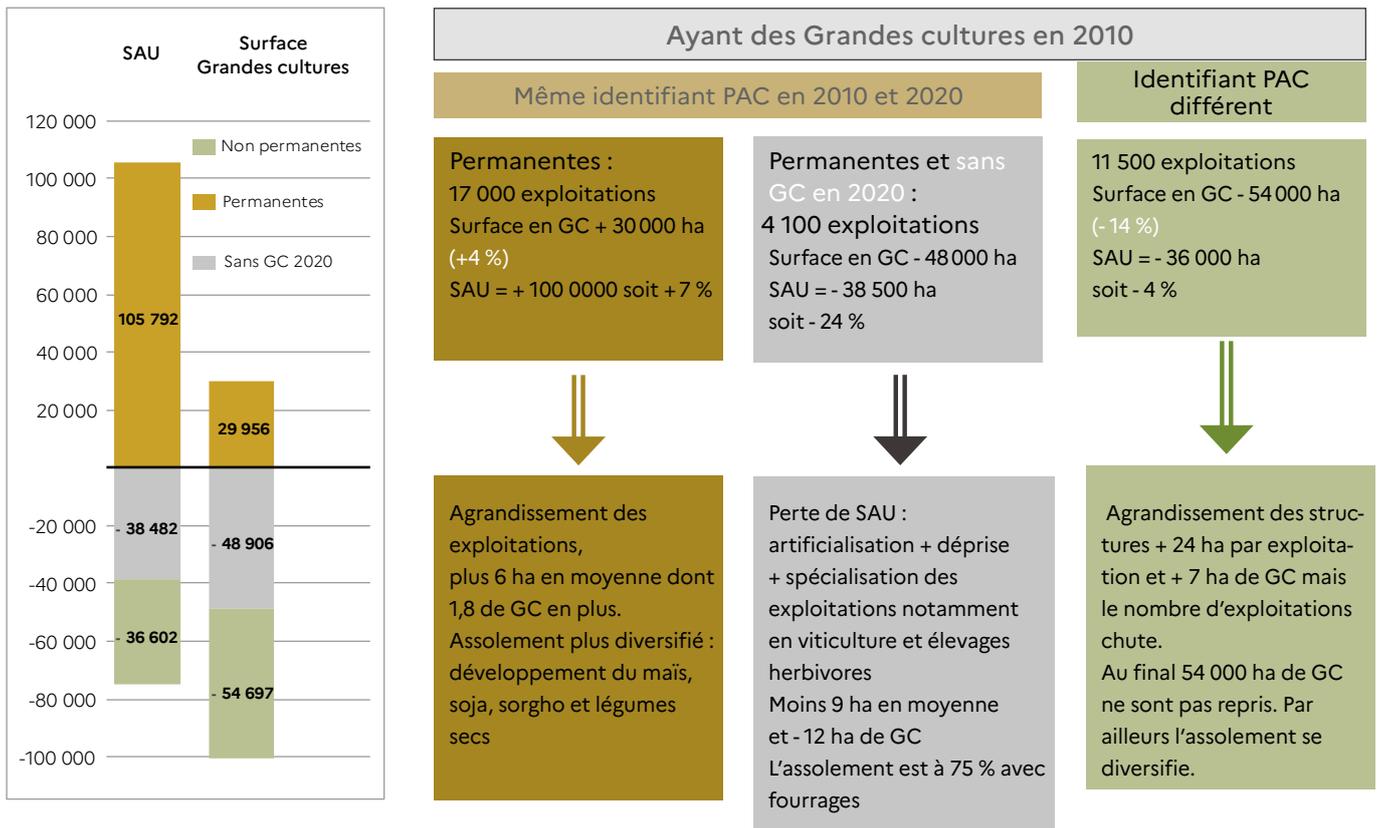
Pour les permanentes la progression de la SAU de (+7 %) ne se traduit pas par une progression de même ampleur de la sole de grandes cultures (+4 %). Cependant pour l'OTEX COP, le solde est négatif car ces dernières ont globalement diminué leur superficie en grandes cultures (maintien d'un nombre important de petites exploitations qui diminuent la sole de grandes cultures). A contrario, pour l'OTEX polyculture-élevage, l'agrandissement des exploitations permet de développer la superficie en GC (+8 %). Pour les autres principales OTEX, l'agrandissement permet de développer les grandes cultures en herbivores et au contraire de les abandonner et de se spécialiser un peu plus dans les systèmes viticole et arboricole.

Bilan des pertes de surfaces en grandes cultures

Les 70 000 ha perdus par la filière grandes cultures entre 2010 et 2020 sont principalement le fait :

- De l'abandon de la production de GC dans 4100 exploitations qui

Figure 4 : 70 000 ha de grandes cultures en moins



Sources : Agreste - Recensements agricoles 2010 et 2020.

avaient des grandes cultures en 2010 et qui n'en cultivent plus. Cela représente 48 000 ha soit 2/3 de la perte. Ces surfaces sont principalement en herbe en 2020. Cette diminution des surfaces de grandes cultures est le fait de petites exploitations dirigées par un exploitant âgé (cf facteurs explicatifs). L'assolement des exploitations de ce groupe a évolué vers une production d'herbe sans pour autant une présence d'atelier d'élevage herbivore.

Pour les exploitations de l'Otex COP (majorité des exploitations du groupe) la sole occupée par l'herbe a doublé pour les petites exploitations dirigées par un exploitant de plus de 65 ans. Cela traduit plutôt une cessation de production en conservant les terres.

● La non reprise des terres exploitées en 2010 en grandes cultures par les exploitations présentes en 2020 avec des grandes cultures représente 24 000 ha de grandes cultures en moins soit de 1/3 de la perte.

Les cultures oléagineuses ont un solde positif de 31 000 ha qui résulte principalement de l'augmentation des surfaces en soja et la baisse modérée des surfaces de colza et de tournesol.

Les céréales perdent plus de 70 000 ha avec un effondrement des cultures en blé dur - 110 000 ha, une baisse des

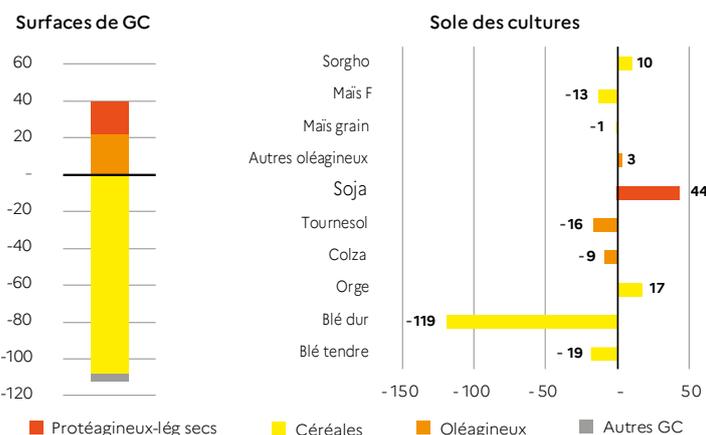
surfaces en blé tendre modérée et une augmentation des surfaces en orge, plus 20 000 ha. Les cultures protéagineuses et légumes secs progressent de 30 000 ha. Les légumineuses fourragères augmentent de 70 000 ha. L'année 2020 a toutefois été une année de faible emblavement en cultures d'hiver du fait d'un automne défavorable. La sole de céréales à paille d'hiver et de colza est à considérer comme le niveau le plus bas de la décennie qui génère du coup des évolutions à la baisse plus marquées pour ces cultures.

Facteurs explicatifs des évolutions surfaciques

L'incidence de la conversion en AB

Au cours de la décennie, les surfaces de grandes cultures en AB ont très fortement progressé. La superficie a été multipliée par 4. En 2020, plus de 145 000 ha de grandes cultures sont cultivés en AB soit 14 % de la superficie contre 3 % en 2010. La conversion a pour conséquence l'introduction de cultures légumineuses dans l'assolement. Outre l'introduction de grandes cultures protéagineuses, les

Figure 5 : Une baisse des surfaces en céréales. Évolution de la sole en milliers d'ha



Sources : Agreste - Recensements agricoles 2010 et 2020.

exploitations bio cultivent plus de légumineuses fourragères. Ainsi, pour les exploitations permanentes, la part de la SAU en cultures légumineuses fourragères est supérieure de 3 points en AB par rapport aux exploitations conventionnelles. Cette surface emblavée en légumineuses fourragères peut être estimée à 36 000 ha.

L'évolution démographique et le vieillissement des chefs d'exploitation

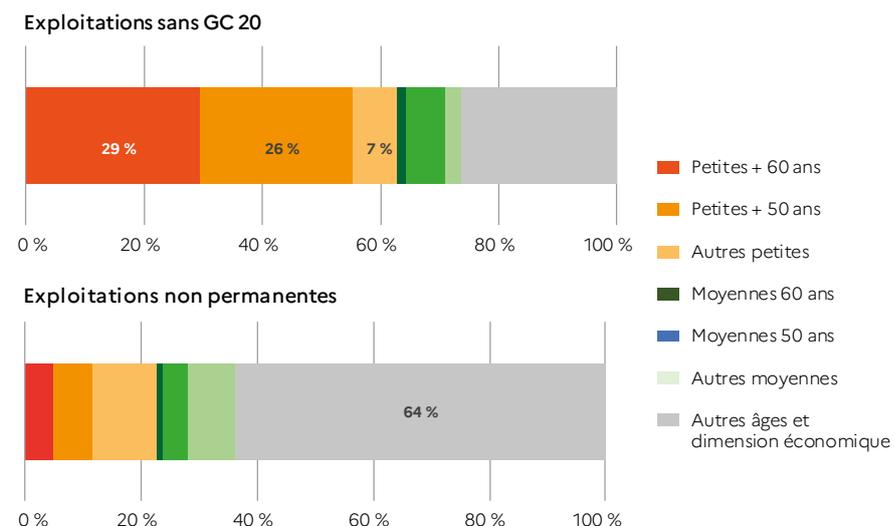
Le vieillissement des chefs d'exploitation conduit à un retrait de terres de la production. Les exploitations qui n'ont plus de grandes cultures en 2020 ont globalement perdu de la SAU et augmenté leur sole en herbe. Plus une sur deux est dirigé par un exploitant de plus de 50 ans.

Les exploitations non permanentes dirigées par des plus jeunes qui se sont agrandies et ont développé leur sole en grandes cultures sont principalement dirigées par des exploitants de moins de 50 ans.

Le marché des grandes cultures et les stratégies d'entreprise

Au cours de la décennie, le marché des grandes cultures a été soumis à des fluctuations importantes de prix avec une tendance à la baisse de 2013 à 2016 et une reprise timide à partir de 2017 jusqu'en 2020. Les prix des 3 années 2015, 2016 et 2017 couvraient à peine les coûts de production pour un grand nombre de cultures. Le choix de l'assolement à partir des cours de marché et notamment de l'objectif de marge brute peut expliquer des variations annuelles d'emblavement de certaines cultures. Le principal facteur de risque reste le prix du marché et notamment le différentiel de prix entre plusieurs cultures substituables dans l'assolement. Les charges opérationnelles sont souvent engagées avec cette prise de risque pour optimiser le rendement. C'est le cas notamment des cultures de blé tendre/ blé dur en particulier dans la zone de production du blé dur et du blé/maïs dans la zone de production céréales et maïs. Cette conjoncture aurait encouragé les producteurs à diversifier les espèces cultivées et se tourner vers des productions à plus forte valeur ajoutée ou permettant de réduire l'usage d'intrants (azote et phytosanitaires). Les stratégies des organismes collecteurs ont également une incidence prépondérante sur le choix

Figure 6 : Les exploitants les plus jeunes dans les structures non permanentes Répartition du nombre d'exploitations permanentes sans GC en 2020 selon âge et dimension économique



Source : Agreste - Recensement agricole 2020.

des assolements. La majorité des collecteurs de produits de grande culture ont adopté des stratégies fondées sur des économies d'échelle, qui peuvent limiter le développement des cultures de diversification, liés notamment à la faiblesse des collectes et à leurs coûts logistiques. Cependant, en Occitanie, la stratégie des semenciers conduit plutôt à un maintien ou au développement des cultures de semences et le développement de la filière protéine végétale est à l'origine d'une diversification des assolements de grandes cultures dans plusieurs territoires.

La compétitivité des productions régionales

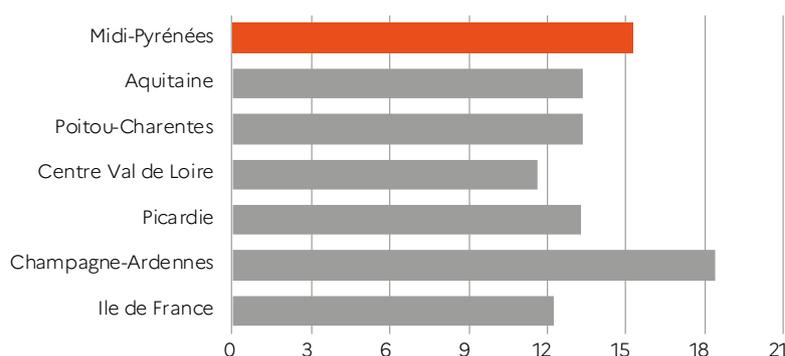
La compétitivité des productions régionales par rapport aux autres régions de production et autres pays producteurs peut-être à moyen terme une explication des évolutions structurelles. L'Occitanie pour les principales

productions est en retrait à la fois au niveau des rendements et du produit par ha pour les cultures céréalières excepté le maïs et le soja.

Les charges de production (ensemble des charges d'approvisionnement pour les productions végétales des exploitations spécialisées grandes cultures sont plutôt en Occitanie dans la fourchette haute par rapport aux autres régions. Il en résulte des coûts de production au quintal produit supérieur pour les productions de blé.

L'effondrement de la production de blé dur en Occitanie pourrait trouver son origine dans la perte de compétitivité de cette production. La culture du blé dur serait considérée comme plus délicate à conduire pour une productivité plus faible (choix variétaux délicat, rendements plus faibles, variabilité qualitative plus grande, volatilité des prix). Le différentiel de marges brutes entre blé tendre et blé dur est

Figure 7 : Des charges élevées en Occitanie (en €/q)



Source : Agreste - RICA 2 020.

toutefois en faveur du blé dur pour les trois principales zones de production françaises (étude Arvalis).

La PAC 2015-2021 aurait-elle entraîné une diminution des surfaces ?

Les systèmes très spécialisés grandes cultures avec notamment une part importante de maïs grain et de blé dur ont été les plus impactés par la baisse maximale de 30 % de la valeur du DPU pour la période 2016-2019. Il est difficile de démontrer un lien entre la baisse des DPU et la contraction des surfaces en grandes cultures. En revanche, le plan protéine et l'extension de l'aide couplée aux cultures de légumineuses notamment fourragères a pu favoriser le développement de ces surfaces et notamment de la luzerne (à des fins de déshydratation).

L'irrigation serait favorable au maintien des surfaces en grandes cultures ?

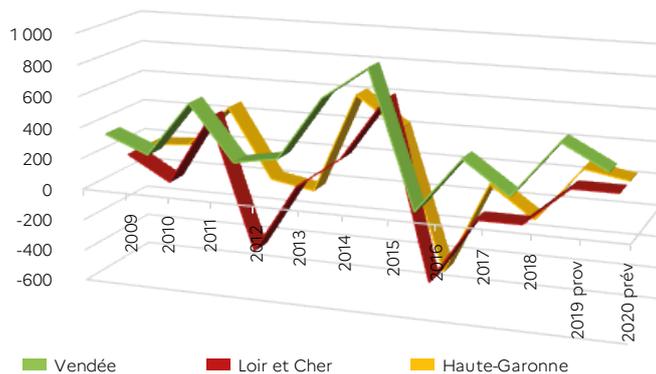
La baisse des superficies en grandes cultures est principalement le fait des non irrigants pour plus de 85 % des 70 000 ha de grandes cultures en moins. Si on ne prend pas en compte les exploitations n'ayant plus de grandes cultures en 2020, la sole en grandes cultures des irrigants augmente de 10 000 ha soit 2 ha par exploitation. Cette progression des surfaces de grandes cultures correspond à l'agrandissement moyen de ces dernières. De ce fait, il est difficile de déterminer la part de progression qui serait imputable directement à l'irrigation. Par ailleurs, l'irrigation permet une diversification des cultures mais pour l'ensemble de la sole grandes cultures. Seul un petit nombre d'exploitations de polyculture ont introduit des légumes de plein champs dans leur assolement.

Emploi et main d'œuvre

La structure du travail et de l'emploi dans les exploitations agricoles est fortement dépendante des activités de production. Ainsi pour les 28 000 exploitations ayant des grandes cultures, la structure est assez comparable à l'ensemble des exploitations de la région avec une prépondérance des ETP de chefs et de co exploitants qui concentrent 70 % des capacités de travail, les 30 % restant se partageant entre main d'œuvre salarié saisonnière

Figure 8 : La Haute-Garonne compétitive par rapport aux 3 principales zones de production

Différentiel de marge brute entre blé dur et blé tendre



Source : Arvalis

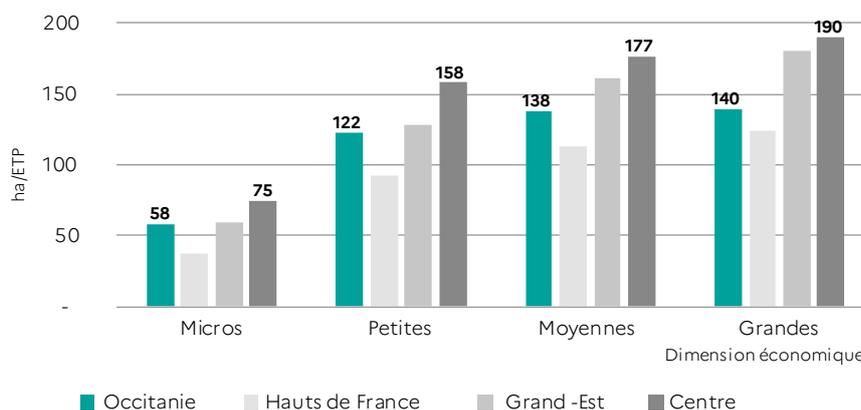
ou permanentes. Selon les principales orientations de production des producteurs de grandes cultures, la structure du travail est assez comparable notamment entre les systèmes COP, polyculture élevage et élevage herbivores. Les systèmes de polyculture se différenciant par la présence d'une part de salariés notamment saisonniers plus importante (22 %). La présence de cultures permanentes et ou de cultures légumières explique cette proportion deux fois plus importante des saisonniers pour des productions plus exigeantes en main d'œuvre. L'évaluation du travail propre à l'activité grandes cultures des exploitations n'est possible que pour les exploitations spécialisées dans lesquelles une seule production est présente. En moyenne, le volume de travail des exploitations spécialisées est légèrement supérieur à 1 ETP. Selon la dimension économique, la surface gérée par ETP illustre le niveau de productivité

du travail. Elle est faible 58 ha, dans les micros exploitations et atteint 140 ha pour les grandes exploitations. Cette productivité est plus faible en Occitanie que dans les autres principales régions productrices notamment en Grand-Est (différentiel de quasi 40 ha pour les petites, les moyennes et les grandes).

Le recours à des prestataires est effectué par 62 % des exploitations spécialisées en grandes cultures. En majorité, cet appui est assuré par des entreprises de travaux agricoles pour 5 000 exploitations. Le volume de travail généré par la prestation est en moyenne de 0,04 ETP par an soit 75 000 jours de travail à l'échelle de l'Occitanie et en moyenne 5 jours par exploitation. Les micros exploitations spécialisées gèrent 6 % de la surface en grandes cultures de l'OTEX COP et utilisent 17 % des jours d'entreprises agricoles. Les moyennes et les grandes qui gèrent près de 60 % du travail utilisent 1/3 des jours d'ETA.

Figure 9 : Une productivité du travail plus faible en Occitanie

Productivité comparée des exploitations spécialisées des principales régions de production selon dimension économique



Source : Agreste - Recensement agricole 2020

Les territoires de grandes cultures de la région

Des territoires très spécialisés grandes cultures ayant une diversité de cultures supérieure à la moyenne

- Les coteaux du Gers (céréales et oléagineux) concentrent un peu plus de 300 000 ha de grandes cultures qui occupent 75 % de la SAU. Près de 2/3 de l'assolement GC est constitué de blé, de tournesol et/ou colza. Les autres principales grandes cultures sont le maïs grain (8 %) et l'orge (7 %).

La SAU moyenne des exploitations est de 86 ha dont 64 en grandes cultures, 20 ha de blé et 19 ha en oléagineux. Le nombre moyen de cultures (GC) par exploitation est de 3.

Une exploitation sur 2 est classée dans l'Otex COP, une sur 6 en polyculture et moins d'une sur dix en polyculture élevage.

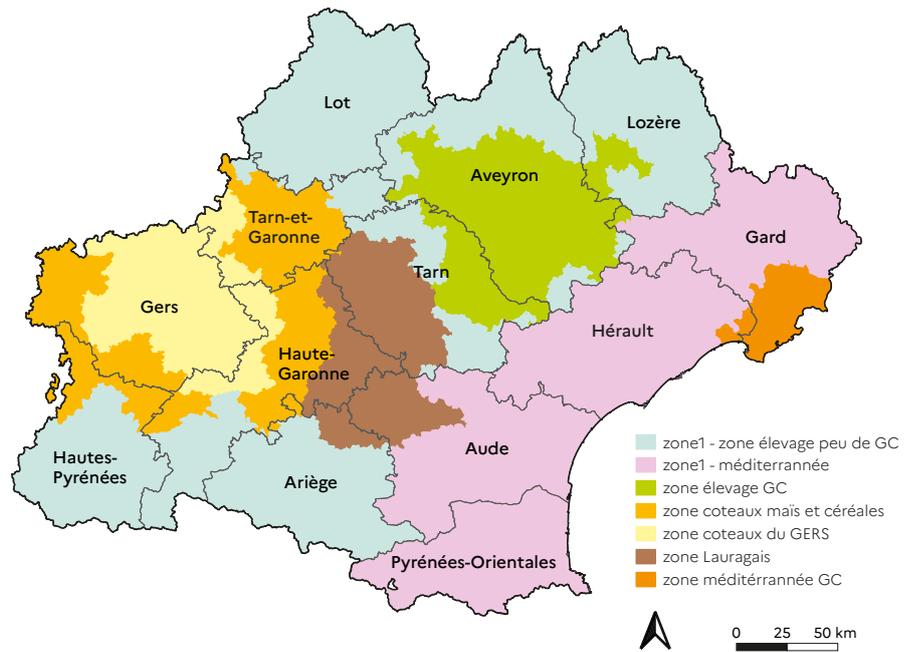
- Le Lauragais (blé dur et oléagineux) pèse pour le ¼ des surfaces de GC régionales et ces dernières couvrent 73 % de la SAU de la zone. L'assolement est caractérisé par 61 % de blé dont près de 20 % de blé dur et 30 % de tournesol et/ou colza. Les autres céréales représentent 9 %, respectivement 5 % pour le maïs et 4 % pour l'orge. La SAU moyenne est de 86 ha dont 65 en grandes cultures. Le nombre moyen de cultures (GC) par exploitation est de 3,5.

- La zone « coteaux maïs et céréales » avec une sole importante en maïs (céréales et maïs) représente 24 % de la surface en GC de la région qui emblavent 65 % de la SAU de la zone. L'assolement est constitué, de maïs grain pour 35 % de la sole, de tournesol et/ou colza pour 22 % et de blé 19 %. Les autres principales grandes cultures sont l'orge (5 %) et le Sorgho (4 %). La SAU moyenne est de 67 ha, 43 en GC dont 15 en maïs grain. La diversité des cultures est moins marquée dans ce territoire avec en moyenne, 2,8 cultures différentes par exploitation.

Les zones d'élevage

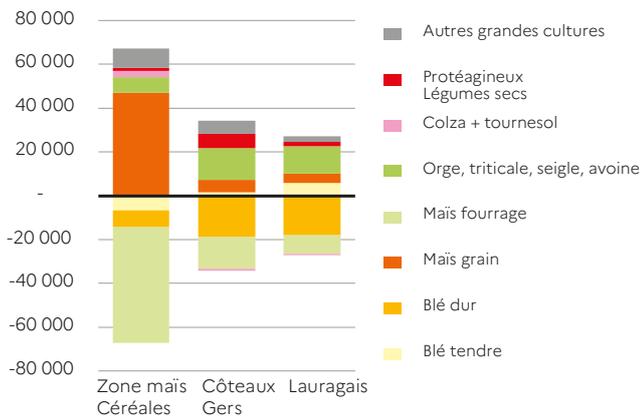
- La Zone d'élevage GC (principalement Ségala) pèse pour 7 % des surfaces de grandes cultures qui représentent 19 % de la SAU du territoire. L'assolement en grandes cultures est principalement constitué de céréales à paille : l'orge 36 %, le blé 22 %, les autres céréales à paille 14 % et le maïs 17 % (dont 16 % fourrager). La SAU

Carte 1 : 7 zones de production caractérisées par des assolements différents



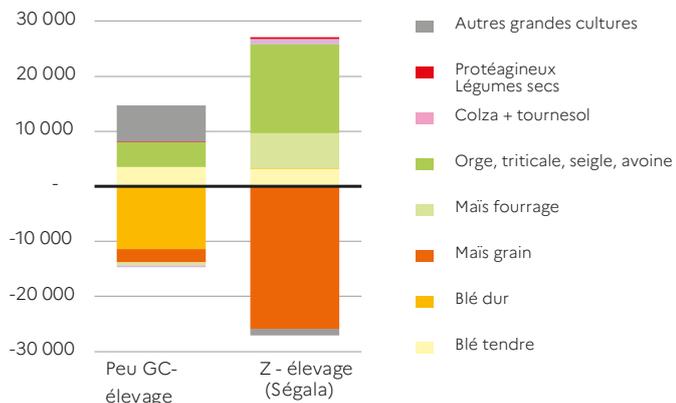
Source : ©IGN BD CARTO®

Figure 10 : Bilan de la sole en grandes cultures - territoires spécialisés grandes cultures
Évolution de la sole en grandes cultures entre 2010 et 2020



Sources : Agreste, Recensements agricoles 2010 et 2020

Figure 11 : Bilan de la sole en grandes cultures - territoires d'élevage
Évolution de la sole en grandes cultures entre 2010 et 2020



Sources : Agreste, Recensements agricoles 2010 et 2020

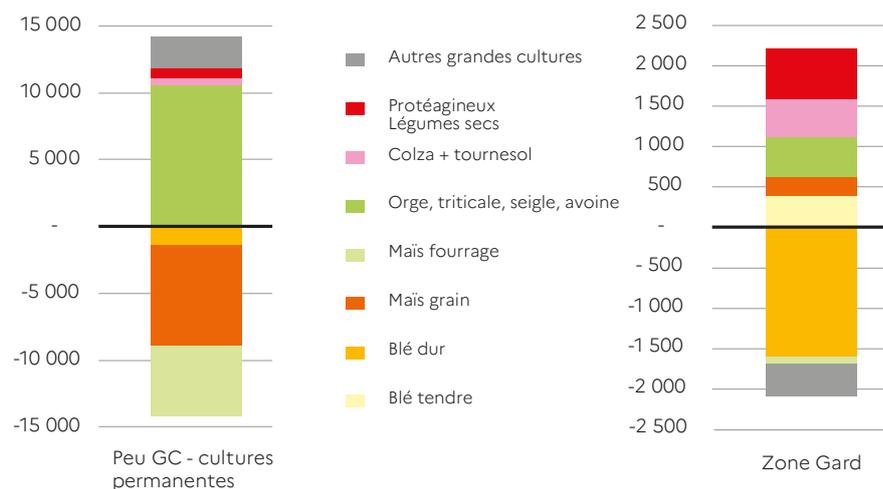
moyenne est de 84 ha dont 15 en céréales. Paille et grains sont principalement utilisés pour l'élevage.

- Les autres zones d'élevage (Pyrénées et massif central, peu GC élevage) comptent pour 12 % de la sole de grandes cultures et pour 19 % de la SAU. L'assolement est principalement constitué de céréales à paille, blé pour 24 %, orge 18 % et maïs 28 % dont 9 % de maïs fourrage.

Les départements méditerranéens

- La zone gardoise représente une faible part des surfaces de GC de la région 1 %. Les GC occupent toutefois 56 % de la SAU. L'assolement est très spécialisé avec 38 % de blé dont 33 % en blé dur, 16 % en riz, 10 % en tournesol et/ou colza et le reste avec des protéagineux et de l'orge respectivement 8 et 5 %. La SAU moyenne est de 81 ha dont 38 en grandes cultures.

Figure 12 : Bilan de la sole en grandes cultures - territoires méditerranéens
Évolution de la sole en grandes cultures entre 2010 et 2020



Sources : Agreste, Recensements agricoles 2010 et 2020

- Les autres territoires (peu de GC et des cultures permanentes) ne repré-

sentent que 3 % de la sole de GC. La principale culture est le blé pour près de 60 % de la superficie.

www.agreste.agriculture.gouv.fr

Direction régionale de l'Agriculture et de l'Alimentation
et de la Forêt
Service régional de l'information statistique économique
et territoriale
Cité administrative bâtiment E
Boulevard Armand Duportal
31074 toulouse cedex
Contact : draaf-occitanie@agriculture.gouv.fr

Directeur de la publication : Gérôme Pignard
Rédacteur : Jean-Pierre Cassagne
Comité de relecture : Delphine Boudes,
Véronique Rabaud
Composition : Barbara Deltour
Dépot légal : À parution
ISSN : 2778-7257
© Agreste 2022